

*L'habitation—Loi*

hautes fonctions de le féliciter de les avoir acceptées avec toutes les responsabilités qui lui incombent, et je voudrais le faire sans réserve.

Je tiens à lui dire par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que si l'enthousiasme, l'ardeur au travail et ses autres caractéristiques sont en mesure de résoudre le problème de l'habitation au Canada, je dirais, en ce qui concerne le ministre, que la solution repose entre ses mains. Je regrette cependant de devoir dire qu'il faudra bien davantage que son enthousiasme, et bien davantage que son ardeur au travail, sa bienveillance et son ouverture d'esprit pour résoudre un problème qui assaille les Canadiens depuis longtemps.

J'ai lu un éditorial paru dans le *Journal* d'Ottawa qui établissait les paramètres du programme; voici ce que disait l'éditorialiste dans un article intitulé: La prochaine crise du logement:

Les gouvernements s'y sont pris bien trop tard pour essayer de faire quelque chose à propos du prix élevé du logement au Canada. Mais il est encore temps d'empêcher la situation d'empirer. Les chiffres publiés dans le rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement démontrent à quel point les problèmes auraient pu empirer.

Il suffit de considérer le nombre des foyers au Canada dont le chef de famille est âgé de 25 à 34 ans, compilé par intervalle de cinq ans: en 1956: 820,000; en 1961: 941,000; en 1966: 1,016,000; en 1971: 1,217,000; nombre prévu en 1976: 1,707,000; nombre prévu en 1981: 2,202,000.

L'article traitait de «La prochaine crise du logement» et il n'a pas été rédigé hier, mais il y a près d'un an, le 2 avril 1974. Je vous signale, à vous, monsieur l'Orateur, et au ministre, que la prochaine crise du logement est imminente. La prochaine crise du logement dont parle cet éditorial est imminente et ce qu'il y a de triste dans tout cela, c'est que, malgré cette menace, la mesure législative actuelle, tout acceptable qu'elle soit, comme le signalait la représentante de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) n'aura pas plus d'efficacité qu'un emplâtre pour résoudre les problèmes du pays en matière de logement. Peut-être faut-il s'en prendre au gouvernement. C'est une chose que je soupçonne depuis longtemps.

Je pense qu'en fin de compte, le ministère des Finances, le ministère de l'Agriculture et le ministère chargé des Affaires urbaines sont sans doute les plus importants lorsqu'il s'agit de voir au développement de l'économie du pays et de satisfaire aux besoins fondamentaux des Canadiens.

Nous avons actuellement, même avec ce nouveau ministre si affable, un ministère des Finances reconnu comme étant fermement établi dans la hiérarchie ministérielle et un ministre de l'Agriculture (M. Whelan) bien installé dans la hiérarchie administrative du pays. Et pourtant, l'un des plus importants ministères du Canada, le ministère chargé des Affaires urbaines, qui s'occupe du logement et du transport, de l'aménagement des terrains et des rapports entre les provinces, n'est ni plus ni moins qu'un moyen de communication entre une commission ou société indépendante, comme la Société centrale d'hypothèques et de logement, et le Parlement. D'après moi le ministre mérite mieux que cela.

**M. Alexander:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Je pense que les Canadiens méritent mieux que cela et qu'ils accueilleraient avec joie une chose que nous préconisons depuis longtemps. Ils applaudiraient à une véritable attaque de front contre les problèmes qui se posent dans l'aménagement urbain du Canada. Il ne saurait être question tout d'abord de recourir à un remède anodin ni même de nommer un

bon ministre. Il faut tout d'abord créer un ministère à plein temps qui ait la responsabilité de toutes ces agences chargées des problèmes urbains qui se posent au Canada.

Je viens d'entendre le député de Comox-Alberni (M. Anderson) dire que le gouvernement fédéral n'est aucunement responsable du coût élevé des terrains. Selon lui, la cause en est entièrement attribuable à l'absence de terrains viabilisés, au coût élevé du bois d'œuvre, aux provinces. Il soutient que le gouvernement fédéral n'a absolument aucune responsabilité en ce domaine. Qu'il sache qu'en parlant ainsi, il a insulté le nouveau ministre d'État chargé des Affaires urbaines. De fait, par les programmes qu'il tente de présenter en dépit des difficultés qu'il rencontre au sein du gouvernement, le ministre annonce au peuple canadien que le gouvernement fédéral a sa part de responsabilité dans tous ces secteurs.

● (2130)

Lorsque le député de Comox-Alberni se défile comme il l'a fait dans son discours en jetant le blâme de la situation économique et de l'inflation sur le compte d'éléments étrangers, sur le compte de domaines sur lesquels le Canada n'a aucun contrôle, il se moque alors simplement du ministre des Finances (M. Turner). Ce dernier a rejeté une politique des revenus de même que certaines autres politiques qui ont fait leurs preuves depuis longtemps. Il s'adresse à certains éléments du pays et cherche à obtenir leur collaboration pour combattre l'inflation. Pourquoi, monsieur l'Orateur? Parce que le gouvernement doit accepter la responsabilité qui lui revient dans la lutte contre l'inflation. C'est la principale cause de la difficulté que rencontrent actuellement les Canadiens dans le secteur de l'habitation.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Qu'on ait accepté ou non la responsabilité de ce fléau, les méthodes proposées pour le combattre n'ont guère donné de résultats jusqu'ici. C'est pourquoi nous avons demandé au ministre des Finances et à d'autres ministres, y compris le leader du gouvernement ce qu'ils envisageaient de faire pour combattre l'inflation. Si c'est un consensus qu'ils veulent obtenir, comment s'y prennent-ils, qui rencontrent-ils et quels résultats obtiennent-ils? L'absence de réponses à ces questions très importantes montre ce que vaut leur stratégie contre l'inflation.

Au Canada, le problème de la construction de logements de diverses catégories est lié au problème de l'inflation. En fait, monsieur l'Orateur, à cause du gouvernement qui n'a pas su agir, l'industrie de la construction chez nous est dans une impasse et ce sont les Canadiens qui en souffrent. L'industrie de la construction a perdu toute volonté et ne peut répondre à ce défi que le ministre aimerait lui poser.

Tant que le gouvernement agira ainsi et tant que les députés de l'arrière-banc en rejeteront la faute sur quelqu'un d'autre, il en sera toujours ainsi. L'industrie souffrira et la crise décrite dans l'éditorial que j'ai cité ne fera que s'amplifier. Les enfants des 1,700,000 foyers du pays encadrés par des personnes âgées de 25 à 34 ans se verront refuser le droit à des logements convenables et variés, droit que j'estime fondamental au Canada.

Je dirai au ministre que sa politique, à l'instar des autres politiques du gouvernement, n'a guère eu d'autre résultat que d'embarquer le pays dans une aventure qui change le profil de la nation. Le gouvernement a dit aux Canadiens qu'ils ne pouvaient plus espérer s'acheter une maison